



Lettre de l'ADBEN Lyon – Avril 2015

Edito

Chers adhérents,

Alors que certains s'inquiètent de devoir « enseigner » l'information documentation, le bureau académique a choisi de jouer la pédagogie en invitant **Florian Reynaud**, le président de la FADBEN. Pour expliquer d'abord et pour débattre ensuite des enjeux et des perspectives que représentent l'adoption d'un curriculum pour notre profession.

A l'heure où notre identité enseignante est réaffirmée par le décret de Juillet 2013 et nos compétences spécifiques reconnues- « Les professeurs documentalistes, enseignants et maîtres d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias » - il nous semble indispensable de défendre cet aspect de notre métier.

Faut-il pour autant penser que nous allons renoncer à nos autres missions?

Ce serait mal connaître nos motivations! Nous sommes et restons attachés à la diversité qui fait toute la richesse de ce métier.

C'est aussi pour cette raison que nous participons au Groupe académique de ressources ; sous notre impulsion, 2015 voit le rétablissement de la journée académique le 12 mai et d'un Plan académique de formation plus adapté aux attentes de la profession.

C'est encore pour cette raison que nous rencontrons régulièrement notre IPR en charge plus particulièrement de la documentation, Madame Sapet-Reverdy. Avec elle, nous cherchons à mieux encadrer l'accueil de nos collègues en réadaptation et en reconversion, leur formation et leur intégration progressive et dans les meilleures conditions dans les CDI. Nous travaillons également à une vraie reconnaissance de notre rôle dans les établissements.

Pour toutes ces raisons, nous vous attendons nombreux le 29 avril. La profession évolue, parlons-en !

Isabelle Boutigny
Présidente de l'ADBEN Lyon

Rencontre professionnelle FADBEN

Curriculum : enjeux et objectifs discussion avec Florian Reynaud, président de la FADBEN

<http://www.fadben.asso.fr/Vers-un-curriculum-en-information-346.html>

Mercredi 29 avril 2015 de 14h à 17h

Au Pole associatif de la Mairie annexe du 5^{ème}
5, place du petit collège
69005 Lyon

Entrée libre. Merci de vous inscrire par mail à lyon.fadben@laposte.net.

Si vous travaillez, le mercredi après-midi, Mme Sapet-Reverdy soutient les demandes d'autorisation d'absence déposées auprès des chefs d'établissement.

Nouveau site ADBEN Lyon

L'ADBEN Lyon est heureuse de vous annoncer la naissance de son nouveau site.

Retrouvez-nous désormais sur
<http://fadben-lyon.weebly.com/>

Cette année, le bureau se compose de :

- Isabelle Boutigny, présidente
- Caroline Mami, trésorière
- Fanny Manaudou, secrétaire

Emmanuelle Guillet, Fabienne Scherrer, Magali Bon et Guillaume Pillet complètent le bureau.

Compte-rendu du Comité Directeur 2015

Le comité directeur a eu lieu cette année au Lycée Janson de Sailly à Paris 16e. Magali Bon et Isabelle Boutigny représentaient l'ADBEN de Lyon.

Bilan 2014 :

En 2014, la FADBEN s'est surtout attelée à deux grands chantiers : la reprise des Wikinotions et le curriculum en information-documentation.

Concernant la didactisation des savoirs

info-documentaires :

→ Une rencontre avec le CSP a eu lieu en juin 2014. Le CSP a reconnu que le travail sur la culture de l'information était important mais la mise en place du module n'est pas de leur ressort : eux travaillent sur les contenus à transmettre.

→ **Une proposition de relecture du socle commun** a été envoyée fin septembre au CSP : quelle place pour les savoirs info-documentaires dans ce socle? Comment l'articuler avec le curriculum?

Concernant le statut et le rôle du professeur

documentaliste :

→ **Décret de juillet 2014** : rien de clair de la part du ministère (texte flou, a priori seulement une relecture d'anciens textes datant de 1979 et 1980!)

→ Une rencontre avec l'IGEN-EVS (Michel Reverchon) a eu lieu en mars 2014 : à propos des 3C, il a parlé d' « accompagnement », d' « autonomie de l'élève qu'il faut accompagner » sans trop formaliser. L'IGEN est toujours contre une inspection spécifique.

→ Rencontre avec Divina Frau Meigs (directrice du CLEMI) :

Convergence de vue avec la FADBEN : **volonté d'articuler l'information-documentation et l'éducation aux médias et à l'information.**

Concernant le réseau FADBEN :

→ Une meilleure diffusion des informations de la FADBEN (relais sur 3 réseaux sociaux et sur les listes de diffusion a fait doubler le nombre de visites sur le site en un an).

→ 5 publications mensuelles sur le site en moyenne.

→ Augmentation de la visibilité de la FADBEN à l'international après la participation au Congrès de l'IFLA à Lyon (dans la section des « School Libraries »).

→ Appels à contribution pour Médiadoc : il ne faut pas avoir peur d'envoyer des contributions, même un peu « faibles » car elles peuvent être retravaillées (comité de relecture puis amélioration).

→ Un accord FADBEN-ANDEP peut être envisagé dans certaines académies où il n'y aurait pas d'ADBEN.

Perspectives pour 2015 :

→ Publication des conclusions de l'enquête sur les savoirs des élèves (P. Duplessis et M. Ernoult)

→ Congrès 2015 : 9 -11 octobre à Limoges (voir article spécial dans ce courrier)

Expressions académiques :

Suppression des journées de bassin dans plusieurs académies. Raison invoquée : Coût

→ dans l'ensemble, une désaffection assez sensible liée à l'image de l'association parmi certains collègues (cours de documentation!).

Grenoble: protocole pour ouvrir les CDI hors présence des professeurs documentalistes

Nantes : Assistants d'éducation ciblés CDI

La Martinique : Journées Savoirs CDI 2015

Limoges: Prix littéraire organisé par l'Adben (financement Maif, Sofia et Maison des écrivains)

Aix-Marseille : Proposition d'héberger le prochain Congrès en 2018 (Palais des Papes?)

Orientations pour 2015 :

1- PROMOUVOIR LA MISSION PEDAGOGIQUE DES PROFESSEURS DOCUMENTALISTES

Prendre part à la formation professionnelle des professeurs documentalistes (Médiadocs et congrès 2015 à Limoges)

Contribuer à la réflexion sur l'enseignement de l'info-documentation et son articulation avec l'EMI (échange avec le CSP, la DEGESCO et l'IGEN-EVS autour de l'élaboration du curriculum info-documentaire)

Veiller à la place du professeur documentaliste dans les textes officiels

2- ÉCHANGER SUR LE ROLE ET LES AXES DE MISSION DES PROFESSEURS DOCUMENTALISTES

Conforter les relations avec l'institution et les syndicats

Poursuivre le dialogue avec les partenaires associatifs de L'Education Nationale (Fédérations de Parents, associations disciplinaires...)

S'inscrire dans les manifestations internationales des bibliothèques et de la documentation (IFLA et IASL)

3- RENFORCER L'ACTION ASSOCIATIVE ET INTERASSOCIATIVE

Favoriser l'engagement (Liste de diffusion interne ouverte à tous les adhérents, AGORADBEN, relations entre chaque Adben et celles du BN avec les académies...)

Le nouveau bureau national se compose pour l'année 2015 de :

- Florian Reynaud, président
- Gildas Dimier et Gaëlle Sogliuzzo, vice-présidents
- Christine Bretton, trésorière

- Valérie Glass, secrétaire

Mais aussi Héloïse Lécaudé, Sandrine Vigato, Cyrille Lendormy, Maris Nallathamby, Camille

Brouzes, Claire Droz-Vincent et Valérie Jouhaud qui travaillent bénévolement pour faire avancer la réflexion sur le métier.

Congrès 2015 de la FADBEN

Le 10e congrès de la FADBEN aura lieu à Limoges du 9 au 11 octobre 2015. Le thème est « Enseigner l'information-documentation ! Approches didactiques et démarches pédagogiques pour développer la culture informationnelle des élèves », un intitulé volontairement provocateur pour affirmer notre identité professionnelle.

Il se déroulera à la faculté de droit et d'économie, site accessible depuis la gare à pied. Le vendredi soir, l'apéritif est offert à la mairie et suivi d'un dîner convivial au musée national de la céramique Adrien-Dubouché.

Pour les adhérents de l'académie de Lyon, un tarif préférentiel sera proposé pour toute inscription au congrès 2015.

En attendant, vous pouvez visionner les vidéos du précédent congrès qui s'était tenu à Paris en 2012.

http://www.canal-tv.tv/producteurs/fadben_federation_des_enseignants_documentalistes_de_l_education_nationale

Compte-rendu de l'Assemblée générale de l'ADBEN

Nous sommes reçus par M. Gablin pour une présentation des toutes récentes archives départementales. Il nous donne quelques principes fondamentaux concernant les archives avant de nous présenter certains documents et de nous expliquer quelle utilisation a pu en être faite avec les élèves. Nous terminons par une rapide visite du bâtiment.

Les archives, produit de l'administration dans son activité, existent depuis que l'écrit existe. A la Révolution, la nation hérite des archives existantes et va réfléchir à l'organisation de la collecte de ce qui sera produit.

Une archive est unique par définition, elle doit être conservée (en prenant des précautions), pour pouvoir être communiquée. Les archives relevant des différentes collectivités évitent de conserver deux fois les mêmes documents.

Les documents collectés jusqu'en 1945 sont classés par série (Justice, Notaire, Papiers de famille,..). Depuis, le classement est uniquement numérique par ordre d'arrivée.

Un certain nombre de documents actuellement communicables est en ligne.

La difficulté de travailler avec une classe vient de ce que chaque document étant unique, il faut que les élèves travaillent sur des documents différents. D'autre part, la motivation de l'élève face au document n'est pas forcément évidente.

M. Gablin nous a assuré que chaque demande d'enseignant était traitée de manière attentive, afin de trouver les documents les mieux adaptés et les plus susceptibles d'intéresser les élèves.

RDV inspecteurs

Comme chaque année, l'ADBEN Lyon rencontre Madame Sapet-Reveverdy, IPR-EVS afin de discuter des questions vives de la profession dans l'académie.

Cette année encore nous ferons le point sur le suivi des collègues en réadaptation ou reconversion, massivement affectés dans les CDI. En effet, lors de l'audience avec M. Arène, secrétaire général du rectorat et représentant de Madame la Rectrice, un certain nombre d'engagements avait été pris : la signature d'un contrat définissant les tâches spécifiques

demandées à ces personnels, la constitution d'un groupe de travail pour mettre en place une formation adaptée et la possibilité de rémunérer les professeurs documentalistes accueillants.

Nous l'interrogerons également sur les effets de la mise en place du décret d'Août 2014 relatif aux heures d'enseignement effectuées par les professeurs documentalistes.

Pour l'heure, nous attendons que Madame Sapet-Reverdy nous propose une date.

Groupement académique de ressources au PAF

Suite à notre intervention concernant la suppression de la Journée professionnelle des professeurs documentalistes et l'offre indigente du PAF pour notre corps ces dernières années, Mme Sapet-Reverdy IPR-EVS en charge plus particulièrement du dossier documentation, a réuni autour d'elle un groupe de réflexion depuis avril 2014 afin de mieux répondre aux attentes de la profession. Ce groupe est composé de six professeurs documentalistes exerçant dans des collèges, lycées généraux et lycées professionnels des trois départements. la FADBEN est bien sûr représentée ainsi que l'ARDEP en la personne de Stéphanie Maire, présidente de l'association des professeurs documentalistes de l'enseignement privé, le Clemi, le Canopé.

Ensemble, nous avons travaillé dans un premier

temps à définir des formations qui répondent aux besoins des professeurs documentalistes. Pour l'année 2014/2015, nous avons dégagé 5 propositions :

- Pédagogie de la lecture et liseuses : nouveaux supports et nouveaux lecteurs
- Stratégies pour amener les élèves à la lecture plaisir
- L'éducation aux médias et à l'information
- S'organiser et communiquer au sein de l'établissement scolaire : faire circuler l'information au sein de l'EPL- la place du professeur documentaliste
- la dernière concernait les contractuel(le)s en documentation et avait pour objectif de faire le tour des besoins de ces

personnels. Mme Sapet-Reverdy et Isabelle Reverchon, professeur documentaliste du Lycée professionnel Casanova à Givors pilotaient ce stage et produiront une synthèse qui servira de point d'appui pour la mise en place de formations adaptées.

Pour chacune de ces formations, un bilan sera effectué. Il nous permettra de réajuster les contenus en fonction de vos retours.

Dans un deuxième temps, nous avons participé à l'élaboration du programme de la Journée professionnelle dont l'intitulé est : « **L'éducation aux médias et à l'information dans l'école** ». Il nous a en effet semblé important quelques mois après la publication du référentiel de compétences des enseignants auxquels nous sommes désormais clairement rattachés et des compétences spécifiques des professeurs documentalistes, de faire un état de l'art de l'enseignement de l'EMI tant il

interroge la démocratie et la formation d'un élève-citoyen dans et par l'école. Tout au long de la journée, chaque intervenant -sociologue, enseignant, universitaire ou journaliste - aura pour mission de dégager enjeux et perspectives propres à son domaine d'expertise.

Enfin, le groupe académique de ressources a engagé sa réflexion sur l'**offre 2015/2016** pour le **plan académique de formation**. Celles proposées en 2014/2015 seront en principe reconduites. Viendront s'y ajouter, une ou deux journées de formation pour les contractuels ainsi que des stages autour de l'EMI plus ciblés (collège, lycée, lycée professionnel).

Cette année nous permettra de faire un premier bilan grâce aux remarques et suggestions des stagiaires 2014/2015.

Journée académique

Organisée sous l'autorité de l'Inspection pédagogique régionale « établissements et vie scolaire » de l'académie, en collaboration avec la DAFOP, la journée professionnelle des professeurs documentalistes aura lieu cette année le 12 mai 2015 à l'université Lyon II en présence d'Olivier Le Deuff, auteur de *La documentation dans le numérique*, publié aux Presses de l'ENSSIB.

<http://www.guidedesegares.info/>

